

REAMENAGEMENT DE L'AVENUE MAURICE TROILLET

MD3

MOBILITE DOUCE / CONTHEY, SION

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

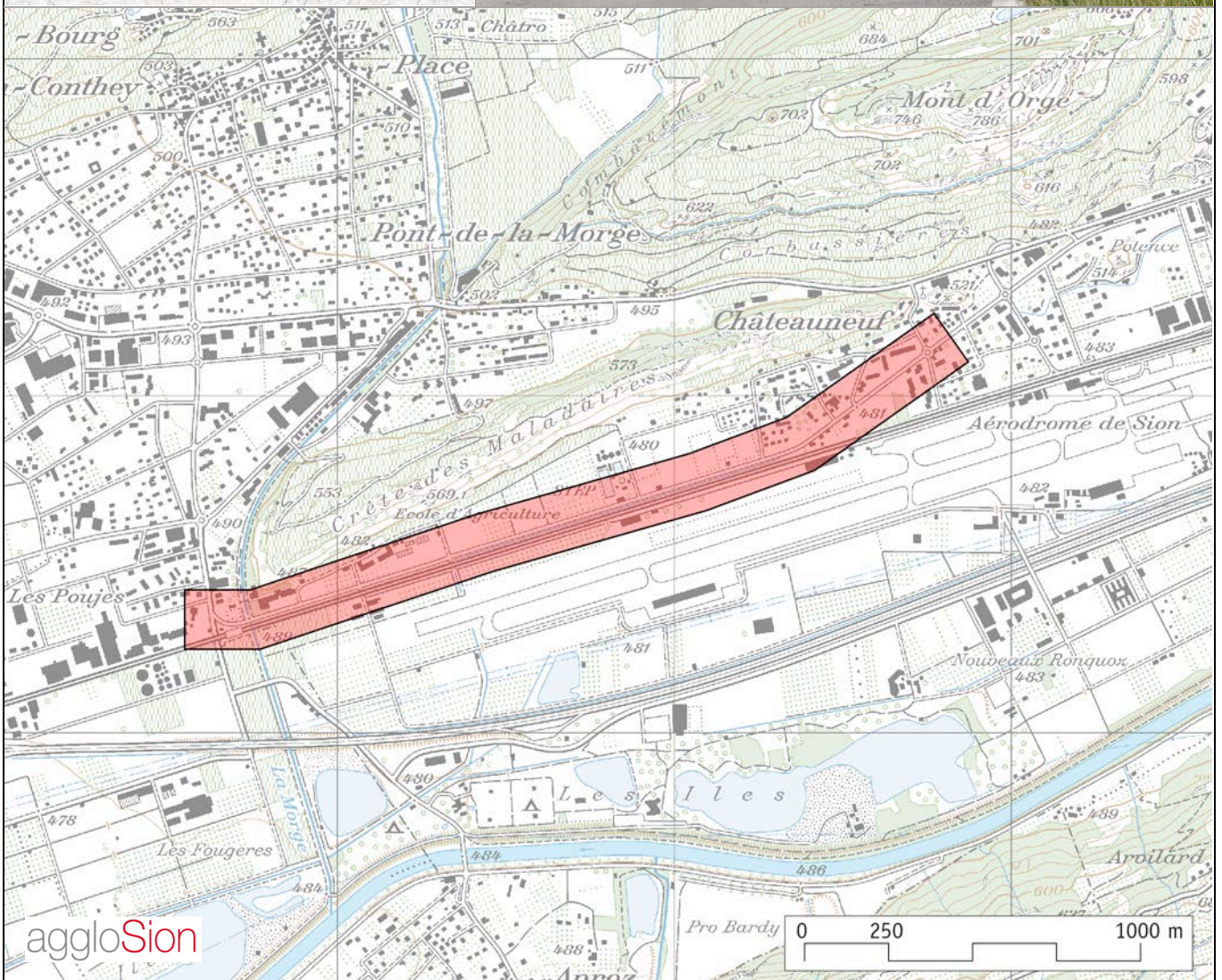
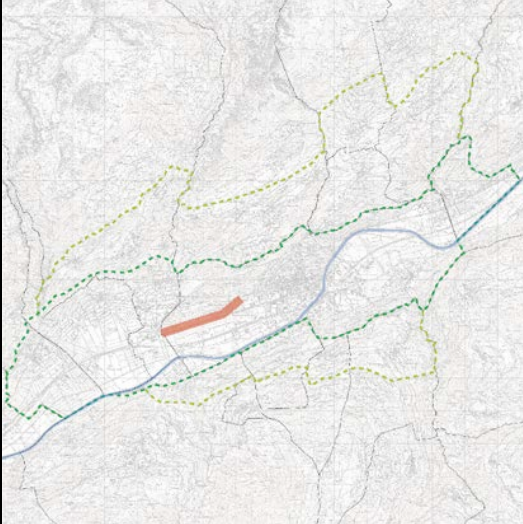
Sion

Commune(s) concernée(s)

Sion

Autre(s) instance(s) concernée(s)

Conthey



Etat actuel

L'avenue Maurice Troillet, entre Châteauneuf-Conthey et Sion, constitue un itinéraire de transit attractif pour le trafic automobile cherchant à éviter les encombrements de la A9. Outre le fait que la voirie n'est pas adaptée pour prendre en charge du trafic de transit, l'avenue Maurice Troillet traverse, en entrant en ville de Sion, un des quartiers les plus densément bâtis de la ville.

Objectifs

Garantir la circulation des transports publics et des cyclistes dans des conditions de confort et de sécurité optimales. Supprimer le trafic de transit.

Description

La continuité de l'avenue Maurice Troillet est interrompue, entre Conthey et Sion, pour le trafic automobile. Les deux-roues et les transports publics circulent ainsi, en site propre et de manière directe, entre les deux pôles de l'agglomération. Le détail de l'aménagement (et notamment la localisation et les modalités de l'interruption de la continuité) reste à préciser.

Opportunité

L'amélioration des conditions de circulation des cyclistes (confort et sécurité) est un des objectifs prioritaires du projet d'agglomération.

Utilité

CE1: offre une liaison de mobilité douce directe, confortable et sûre entre les deux pôles principaux de l'agglomération.
 CE2: renforce l'attractivité du pôle Ardon/Vétroz/Conthey comme lieu d'habitat et de travail.
 CE3: améliore la sécurité de tous les usagers, et notamment des cyclistes.
 CE4: diminue le trafic en augmentant l'attractivité des transports publics et de la mobilité douce, réduisant ainsi les nuisances environnementales.

TJM (max)	2009 : 4'200 vhc./j.	2025 estimé sans PA : 2025 : 5'800 vhc./j.
Coûts d'investissement	Fr. 1'040'000.-	Priorité A (2015-2018)
Mise en œuvre	<p>Etat des réflexions : Les premières réflexions visant à la mise en place d'infrastructures cyclables sûres et fonctionnelles sur cet axe ont été menées dans le cadre du volet mobilité du plan directeur communal (2010-2011).</p> <p>Planning des études : 2013-2014: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2015: mise à l'enquête</p> <p>Avant-projet : 2015 Début des travaux : 2016 Mise en service : 2016</p>	Références Plan directeur communal de la Ville de Sion, volet mobilité, 2010-2011.